

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BERN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 21 juin 2024

Secrétaire de séance : Daniel LACRAMPE

Etaients présents 48 titulaires, 2 suppléants, 14 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Gilbert HONDAREITE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Jean-Jacques BORDENAVE, Philippe VIGNEAU, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPE, Michèle CAZADOUMECQ, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTE, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Stéphane LARTIGUE, Chantal LECOMTE, Frédéric LOUSTAU, Patrick MAILLET, Jean-Paul PORTESSÉNY, Pierre BAHOU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléant : Jean-Philippe FLORENCE (suppléant de Fabienne TOUVARD)
Serge MAUROUAT (suppléant de Ophélie ESCOT)

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Françoise ASSAD à Jean-Jacques BORDENAVE, Alexandre LEHMANN à Philippe VIGNEAU, Michel CONTOU-CARRÈRE à Louis BENOIT, Laurent KELLER à Lydie ALTHAPE, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Anne BARBET à Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Flora LAPERNE à Brigitte ROSSI, Muriel BIOT à Claude LACOUR, Marie-Annie FOURNIER à Gilbert HONDAREITE, Bruno JUNGALAS à Marthe CLOT, Jean CONTOU-CARRÈRE à Frédéric LOUSTAU, Jean-Claude COSTE à Christine CABON,

Absents : Jean-François CASAUX, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Philippe SANSAMAT, Jean-Michel IDOPE, Claude BERNIARD, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Aurore GUEBARA, Christophe GUERY,

RAPPORT N° 240627-19-FIN-

**SUBVENTION ET PARTICIPATION A BEARN ADOUR PYRENEES
POUR 2024**

B. UTHURRY explique que suite à un courrier questionnant les conditions d'approbation de la délibération 240410_08_FIN_Subventions et participations 2024 relative aux subventions et participations aux organismes extérieurs co-financés par la CCHB pour 2024, notamment en ce qui concerne Béarn Adour Pyrénées (BAP) et au motif que plusieurs membres de l'association bénéficiaire avaient participé au vote, le Président a proposé, à l'assemblée, lors de la séance du conseil communautaire du 23 mai 2024, de procéder à un nouvel examen du dossier BAP dans des conditions de vote sécurisées et ce, dans un souci de sécurité juridique et de transparence.

Ainsi, pour 2024 il vous est proposé :

- D'annuler la délibération 240410_08_FIN_Subventions et participations 2024 en ce qui concernant la subvention accordée à l'association BAP
- D'attribuer le montant suivant en tant qu'organismes et associations à vocation économique à :
 - Béarn Adour Pyrénées : 1 200 €

Les crédits budgétaires sont prévus au Budget Primitif 2024.

Oùï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 34 voix pour, par 18 voix contre (Dany BARRAUD, Henri BELLEGARDE, Suzanne SAGE, Serge MAUROUAT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Jean CONTOU-CARRÈRE, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Michel CONTOU-CARRÈRE, Chantal LECOMTE, Frédéric LOUSTAU, Emmanuelle GRACIA, Flora LAPERNE, Pierre BAHOU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER et Louis BENOIT) et 8 abstentions/nuls/blancs/non-participations (Jean-Philippe FLORENCE, Jean LABORDE, Anne BARBET, Philippe GARROTE, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Alain QUINTANA, Martine MIRANDE)

D. LACRAMPE, B. MORA, J. SARASOLA et J. MARQUEZE ne participant pas au vote

- **AUTORISE** le Président à verser la subvention et participation susvisée pour l'année 2024 et à signer les conventions ou avenants nécessaires,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 27 juin 2024

Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance

Le Président

Signé DL

Signé BU

Daniel LACRAMPE

Bernard UTHURRY